



QUALITÉ DES  
FORMATIONS  
AU SEIN DES ÉCOLES  
DE CONDUITE

EDISER  
ÉDITION SÉCURITÉ ROUTIÈRE



“ EVAL +  
Permis Moto ”

# Évaluation des capacités et aptitudes



## Préambule

Il s'agit d'une évaluation sur ordinateur d'une durée d'environ 45 minutes.

- Il s'agit d'un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et non d'un acte de formation.
  - Le test précède la formation et les personnes testées ne sont pas des élèves (pas encore) même s'ils disposent plus ou moins de compétences et d'aptitudes.
  - Les réponses attendues ne sont pas à interpréter autrement qu'au travers l'objet visé par l'évaluation (évaluer des capacités) et non pour leur justesse en elle-même (par exemple lorsque l'on teste la capacité à prendre une décision, on n'évalue pas la valeur de cette décision, mais seulement la capacité de la personne à s'engager dans cette décision).
  - Il n'y a pas de « pièges » dans les situations présentées, la personne testée doit simplement se placer en tant que conducteur de la moto d'où la situation est filmée ou photographiée.
  - Les questions posées ne sont pas des questions à traiter comme des questions de l'épreuve type ETG, c'est-à-dire « je dois faire ceci ou cela », mais comment je perçois cette situation.
  - Les questions à partir des situations filmées doivent être traitées en tenant compte de la dynamique de cette situation, c'est-à-dire en tenant compte des données de mouvements avant l'arrêt sur image ; l'aspect statique de l'arrêt sur image ne doit pas faire analyser la situation comme une diapositive de code.
- L'ensemble de ces consignes est rappelé à la personne dès le début du test ou au passage de chaque partie spécifique de l'évaluation.

## Les catégories de critères évalués

Le test distingue 2 catégories de capacités :

- celles permettant d'évaluer les aptitudes à manipuler une moto et préparant l'apprentissage des épreuves de plateau, il s'agit :
  - des capacités sensori-motrices,
  - et des capacités d'équilibre ;
  - s'y ajoute les capacités de transfert de connaissances techniques et de sécurité ;
- celles permettant d'évaluer la compréhension des situations de conduite, préparant les apprentissages en circulation, il s'agit :
  - des capacités cognitives d'attention dirigée et de mémorisation,
  - des capacités cognitives de compréhension et de traitement des informations des situations de circulation.

Le test est complété par l'évaluation d'aptitudes :

- les facteurs de volonté et de motivation ;
- les aspects émotionnels et affectifs.



# Le questionnaire

Seules les questions présentées ci-dessous font l'objet d'attribution de points.

Les autres relèvent de l'information simple à destination de l'établissement et des enseignants, comme la situation de la personne testée, les enseignements suivis ou ses diplômes obtenus.

Spécificité :

Une version spécifique du questionnaire s'adresse aux personnes désirant suivre une formation au permis A1, pour tenir compte de leurs expériences relatives et des capacités de transfert qui leur sont propres.

Questions	Critères évalués
-----------	------------------

## 1. CAPACITÉS ET CONNAISSANCES SENSORI-MOTRICES

<b>Possession de permis</b>	Capacités de transfert et compétences de conduite. Capacités de gestion de situations de circulation.
<b>Expérience de conduite moto en et hors circulation et selon la puissance</b>	Capacités de transfert des compétences techniques.
<b>Expérience de conduite de cyclomoteur</b>	Capacités de transfert des compétences techniques.
<b>Expérience de conduite de cycle</b>	Capacités de transfert des compétences d'équilibre.
<b>Mode de déplacement</b>	Capacités de transfert des compétences en circulation.
<b>Usage d'engins pour lesquels l'équilibre est principal</b>	Capacité de transfert des capacités d'équilibre.

## 2. CAPACITÉS DE COMPRÉHENSION ET DE TRAITEMENT

<b>Connaissances de sécurité</b>	Connaissances des trajectoires en sécurité.
----------------------------------	---

## 3. ASPECTS ÉMOTIONNELS ET AFFECTIFS

<b>Réaction face à l'échec</b>	Etat d'esprit positif Persévérance Dévalorisation. Fuite Critique de tiers
<b>Facilité ou difficulté perçue et caractère contraignant ou aspect agréable de l'apprentissage.</b>	Image de soi. Emotion positive : plaisir à apprendre. Sensation de contrainte.
<b>Intérêt et attirance pour la conduite de la moto</b>	Emotion positive et valorisation.
<b>Peur de conduire une moto</b>	Emotion négative et ressenti d'émotion négative.
<b>Pensez-vous savoir... Pensez-vous connaître les opérations...</b>	Capacité d'auto-évaluation justifiée ou excès de confiance/surestimation de soi.
<b>Connaissances techniques</b>	Connaissances des procédures de freinage, d'équilibre, d'inclinaison et de direction.

#### 4. FACTEURS DE VOLONTÉ

<b>Satisfaction de sa situation professionnelle/ ou de ses apprentissages</b>	Sentiment d'auto-efficacité personnelle.
<b>Pratiques sportives et fréquence</b>	Implication volontaire et persévérance.
<b>Enoncé des raisons pour apprendre à conduire</b>	Motivation à suivre une formation à la conduite moto.
<b>Rythme d'apprentissage</b>	Implication volontaire.

#### 5. CAPACITÉ DE PERCEPTION, D'ANALYSE ET DE DÉCISION

Les vidéos des écrans 70, 71, puis celles des écrans 72 à 75, situées en fin de test, complètent l'évaluation des aptitudes et capacités techniques visant à déterminer les volumes d'apprentissage hors circulation.

<b>S.70, S.71</b>	Capacité visuo-spatiale. Evaluer les trajectoires sur route.
<b>S.72, S.73, S.74, S.75</b>	Capacité à évaluer la position et l'équilibre sur la moto et la trajectoire à basse vitesse.

Les capacités cognitives de compréhension et de traitement des informations des situations de circulation

<b>S.54, S.55, S.56, S.57</b>	Perception et sélection d'indice principal.
<b>S.58, S.59, S.60, S.61</b>	Compréhension de situation.
<b>S.62, S.63, S.64, S.65</b>	Capacité de prévision et d'anticipation.
<b>S.66, S.67</b>	Capacité d'évaluation de distances et de vitesses.
<b>S.68, S.69</b>	Capacité décisionnelle.
<b>Temps de réaction : moyenne des temps de réponse</b>	Efficiency du temps de réaction et de traitement cognitif.

## 6. CAPACITÉ D'ATTENTION ET DE MÉMOIRE DE TRAVAIL

10 situations présentées durant 4''

Attention dirigée.  
 Mémoire de travail.  
 Exactitude ou erreur sur la prise d'information.

## Bilan des points attribués et volumes d'apprentissage, plateau et circulation

On distingue le total des points attribués selon les apprentissages hors et en circulation pour définir:

- le volume des apprentissages de compétences pour les exercices de plateau hors circulation, minimum 8 heures (5 heures en cas de permis A1) ;
- le volume des apprentissages en circulation ; minimum 12 heures (10 heures en cas de permis A1).

## Présentation du bilan, entretien et adaptation des valeurs de points attribuées

Le bilan s'effectue avec un enseignant moto, seul habilité à présenter et à expliquer les volumes de points attribués et leur signification.

A partir de là, il proposera un volume de formation qui correspond aux capacités et aux aptitudes de chacun. Le postulant n'hésitera pas à le questionner et à échanger avec lui pour valider ensemble la planification des différents apprentissages. L'enseignant le sollicitera dans ce sens afin d'affiner le test.

Il cherchera à vérifier chez le postulant la qualité de ses réponses. Il se peut en effet que la personne complète ou revienne sur certaines de ses réponses, notamment suite à une compréhension partielle de la question.

L'enseignant a toute latitude à ce moment pour valider les points attribués ou bien en effectuer une adaptation, dans un sens positif ou non. Un guide d'analyse des résultats est mis à sa disposition pour entériner ou corriger le bilan et donc la proposition des volumes de formation.

L'école de conduite  
 159 Rue Du Faubourg De Roubaix  
 59000 Lille  
 Tél : 03.20.42.97.06  
 Mail : [lecoledeconduitefg@gmail.com](mailto:lecoledeconduitefg@gmail.com)



Siret : 42058940000027  
 Code APE : 8553Z  
 N° Agrément : E1805900490

L'école de conduite  
 162 Rue Pierre Mauroy  
 59000 Lille  
 Tél : 03.20.14.38.85  
 Mail : [lecoledeconduitepm@gmail.com](mailto:lecoledeconduitepm@gmail.com)



Siret : 42058940000019  
 Code APE : 8553Z  
 N° Agrément : E1805900500

L'école de conduite République  
 2bis Place de la République  
 59000 Lille  
 Tél : 03.20.42.97.06  
 Mail : [lecoledeconduiterepublique@sfr.fr](mailto:lecoledeconduiterepublique@sfr.fr)



Siret : 75394005500019  
 Code APE : 8553Z  
 N° Agrément : E1305900010



35, rue Robert Schuman - BP 70294  
 44803 Saint-Herblain Cedex  
[www.enpcedition.fr](http://www.enpcedition.fr)



381, rue Raymond Recouty - C/ 20043  
 34078 Montpellier Cedex 3  
[www.ediser.com](http://www.ediser.com)